

## **PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE VIAvirtuel AU PALIER ÉLÉMENTAIRE**

### **Enseignement à distance (MAT à 8<sup>e</sup> année) :**

Le Programme d'enseignement VIAvirtuel est à l'intention des élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année, fréquentant une école élémentaire dont les parents ont fait le choix de l'enseignement à distance pour la rentrée scolaire 2021-2022. Le Conseil utilise la plateforme TEAMS de Microsoft (suite Office 365) pour l'enseignement à distance et le dépôt de travaux.

Un enseignement du curriculum complet sera offert à raison de **300 minutes** d'occasion d'apprentissage par jour, incluant 180 minutes synchrones pour les élèves de la maternelle et du jardin et de 225 minutes synchrones pour les élèves de la première à la 8<sup>e</sup> année. Le personnel enseignant et d'appui affecté au programme VIAvirtuel sera disponible pendant l'horaire de la journée scolaire établi par l'école à l'exception de l'heure du repas et des pauses. Les groupes classes du programme VIAvirtuel pourront être une amalgamation d'élèves d'une même école et/ou de différentes écoles.

La présence des élèves est obligatoire aux périodes d'enseignement synchrone. La prise des présences sera effectuée selon le protocole habituel de l'école.

Toutes les matières du curriculum sont enseignées dans le programme VIAvirtuel.

### **ENGAGEMENT DES PARENTS, TUTEURS, TUTRICES**

Pour les élèves des écoles élémentaires, il est attendu qu'un adulte soit à la maison afin de s'assurer que l'enfant participe au programme VIAvirtuel selon l'horaire établi et que l'enfant soit en sécurité – le personnel enseignant en ligne n'est pas en mesure de superviser et d'intervenir en cas d'urgence ou de situations problématiques qui pourraient se dérouler à la maison.

### **DÉFINITIONS DES TERMES**

Les termes « apprentissage synchrone » et « apprentissage asynchrone » désignent ce qui suit :

Apprentissage synchrone : Apprentissage qui se déroule en temps réel, en présence de l'enseignant. L'apprentissage synchrone implique l'utilisation de textes, de vidéos ou de la communication vocale d'une manière qui permet au personnel enseignant et à d'autres membres de l'équipe de l'école ou du conseil scolaire d'enseigner aux élèves et d'établir avec eux un contact en

temps réel. Il favorise le bien-être et le rendement scolaire de tous les élèves, y compris de ceux ayant des besoins particuliers, en offrant au personnel enseignant et aux élèves une façon interactive et engageante d'apprendre. Il aide l'enseignante ou l'enseignant à fournir une rétroaction immédiate aux élèves et permet aux élèves d'interagir les uns avec les autres.

Apprentissage asynchrone : Apprentissage sans la supervision de l'enseignant. Dans le cadre de l'apprentissage asynchrone, les élèves peuvent être amenés, par exemple, à regarder des leçons sur vidéo préenregistrées et à accomplir individuellement ou en équipe des tâches assignées.

### TEMPS À CONSACRER CHAQUE JOUR À L'APPRENTISSAGE

Palier	Année d'étude de l'élève	Exigence relative à la période minimale à consacrer chaque jour à l'apprentissage synchrone	Temps disponible à l'apprentissage asynchrone	Temps moyen recommandé pour les devoirs par jour
Élémentaire	Maternelle et jardin d'enfants	180 minutes	120 minutes	0 minute
	De la 1 <sup>re</sup> à la 3 <sup>e</sup> année	225 minutes	75 minutes	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 20 minutes
	De la 4 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année	225 minutes	75 minutes	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 40 minutes
	De la 7 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> année	225 minutes	75 minutes	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 60 minutes

Un emploi du temps quotidien sur la base d'une journée d'enseignement régulier est remis aux élèves par la direction de l'école avec des temps de contacts en direct fréquents avec un membre du personnel enseignant et des attentes en matière d'apprentissage.

Les périodes d'apprentissage synchrone indiquées dans le tableau précédent peuvent être divisées en périodes plus courtes durant la période de cours. L'apprentissage synchrone peut comprendre des périodes durant lesquelles les élèves travaillent de façon autonome ou en petits groupes, étant engagés dans une classe virtuelle avec un membre du personnel enseignant qui supervise leur apprentissage et répond aux questions.

D'autres rencontres peuvent avoir lieu entre le personnel enseignant, le personnel d'appui et les élèves, le cas échéant, pour répondre à des besoins d'apprentissage spécifiques.

## **OUTILS TECHNOLOGIQUES ET CONNEXION INTERNET**

Des outils technologiques sont nécessaires pour l'enseignement VIAvirtuel. Si une famille a des préoccupations par rapport à l'accès à la technologie, elle doit communiquer avec la direction d'école de son enfant.

La plateforme TEAMS de Microsoft est utilisée pour les classes virtuelles en direct, pour des activités d'apprentissage à faire de chez soi, des devoirs, mais aussi pour du soutien en dehors des heures de classe. Vous recevrez toutes les instructions de la part de l'école.

Plusieurs tutoriels sont disponibles pour se familiariser avec l'outil Microsoft TEAMS :

[Apprendre à la maison – élèves et parents](#)

[Guide d'utilisation](#)

Si vous avez des difficultés techniques, n'hésitez pas à contacter nos équipes :

- Pour des problèmes liés aux mots de passe, veuillez contacter la direction de votre école par courriel,
- Pour accéder à la plateforme ou toute autre difficulté technique, veuillez vous adresser à notre service d'aide informatique : [appui technique@csviamonde.ca](mailto:appui technique@csviamonde.ca).

Pour les questions relatives au programme VIAvirtuel, veuillez écrire à [viavirtuel@csviamonde.ca](mailto:viavirtuel@csviamonde.ca).